

Attribution des cartes vertes en métropole



Institut
océanographique
Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco



Agence des
aires marines protégées



Autorisation d'intervention sur espèces protégées

- AVANT 2015:

Arrêté 10 nov 2010 autorisant à des fins d'analyses scientifiques et de sauvetage, dans le cadre du réseau national d'échouage, la capture, l'enlèvement, le prélèvement, le transport et l'utilisation de spécimens de toutes les espèces de Cétacés, Pinnipèdes, Siréniens et Tortues marines

- Durée 5 ans, établissement scientifique ayant subdélégation = Président Université de La Rochelle
- cadre= programme scientifique

A PARTIR DE 2016

- Dossier soumis au MEDDE, commission du CNPN le 15 octobre 2015 pour que le Muséum national d'Histoire naturelle désigne et mandate les personnes auxquelles il confie la conduite des opérations sur le terrain: correspondants des réseaux métropolitains RTMMF et RTMAE
 - les « cartes vertes » sont des autorisations individuelles mentionnant l'autorisation par arrêté du MEDDE, la zone d'intervention, les catégories d'intervention autorisées individuellement
 - Programme « Observatoire des Tortues marines: réseaux d'échouage, de sauvetage et d'observation de Tortues Marines de France métropolitaine »

Critères d'attribution

- Se rapprocher du RTMMF (façade Méditerranée) ou du RTMAE (façade Manche-Atlantique) : lettre de motivation précisant apport qu'elles comptent apporter /zone d'intervention.
- Suivre une formation sur la conduite à tenir en cas de trouvaille de tortues (validation par l'organisme formateur et le responsable du réseau)
- Posséder ou avoir accès au matériel requis pour manipulation animaux vivants et morts, conservation des échantillons, transport et stockage en toute hygiène et sécurité des spécimens
- Personnes désignées pour le prélèvement d'échantillons biologiques : compétences (diplôme vétérinaire, certificat d'expérimentation animale, compétences en zoologie/ animalières)
- Signer la charte des correspondants de l' « Observatoire des Tortues marines: réseaux d'échouage, de sauvetage et d'observation de Tortues Marines de France métropolitaine »

Types d'intervention

- Manipulation et examen d'un animal mort échoué ou capturé accidentellement, et prélèvement d'échantillons biologiques
- Transport et stockage temporaire d'un animal mort à des fins scientifiques
- Capture et examen d'un animal échoué ou capturé accidentellement vivant et transport vers un centre de soins et de réhabilitation agréé et/ou un lieu de remise en milieu naturel à des fins de sauvetage
- Manipulation de tortues vivantes pour la pose de dispositifs de suivi individuels, ainsi que le prélèvement de matériel biologique
- Transport et détention d'échantillons de matériel biologique à des fins scientifiques
- Transport, détention et utilisation des œufs à des fins de sauvetage et scientifiques